



La femme de menage ne passe plus !

Par **Owen240209**, le **24/05/2011** à **09:23**

Bonjour,

je suis actuellement locataire, je paye donc un loyer plus des charges(en deux parties: comprenant le passage d'une femme de ménage et éclairage des parties commune+ordures ménagère+ eau).

Depuis quelque temps déjà celle ci ne passe plus. elle intervenait dans les parties communes et sortait les poubelles le jours J. du coup, l'entrée du bâtiment et sale et les poubelles sorties a l'occasion.

quel recours pourrais-je avoir sur ce point ?

Merci